

COMMUNIQUE DE PRESSE

Orsay, le 10 décembre 2014

L'Établissement public Paris-Saclay lance une consultation pour l'aménagement paysager du Parc du Moulon et du Carré des Sciences – espaces publics majeurs du campus urbain

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet de campus urbain Paris-Saclay, et plus particulièrement de la ZAC du Moulon (qui s'étend sur 337 hectares sur trois communes : Gif-sur-Yvette, Orsay et Saint-Aubin), l'EPPS lance un appel à candidatures afin de sélectionner trois équipes pluridisciplinaires appelées à concourir dans le cadre d'un dialogue compétitif pour l'aménagement du Parc du Moulon et du Carré des Sciences, espaces publics majeurs du campus urbain Paris-Saclay.

Le parc du Moulon et le Carré des sciences sont situés au cœur du quartier Joliot-Curie (à Gif-sur-Yvette) conçu par l'équipe OMA - D'ici là paysagistes, lauréate en 2012 du concours d'architecture et d'urbanisme pour la réalisation de l'Ecole Centrale Paris et l'aménagement du quartier. Ce quartier s'inscrit dans la ZAC du Moulon dont les études urbaines sont conduites par l'équipe MSTKA : Saison-Menu architectes-urbanistes, Taktyk paysagistes, Artelia bureau d'études.

Le parc du Moulon et le carré des sciences ont vocation à devenir des lieux majeurs du quartier et du campus, s'inscrivant dans la chaîne des lieux publics définie par l'équipe de **Michel Desvigne/XDGA/FAA**, qui s'étend du CEA jusqu'à l'Ecole polytechnique et constitue la structure du campus urbain.



LE PARC DU MOULON ET LE CARRÉ DES SCIENCES AU SEIN DU CAMPUS URBAIN – © ARTEFACTORY 2014

Sur une surface totale d'environ quatre hectares, le parc du Moulon et le carré des sciences seront des lieux emblématiques de l'articulation ville-campus, puisqu'ils connecteront les bâtiments de CentraleSupélec et de l'ENS Cachan, les logements étudiants et familiaux, les commerces situés à l'ouest et le Deck* au nord, et seront pratiqués par les différents publics du site (habitants, étudiants, salariés, professeurs...).

*Le « Deck » est l'espace public et paysager majeur à l'échelle du projet urbain du Moulon. Il accueillera l'ensemble des mobilités (métro du grand Paris, TCSP, voies circulées, modes doux) et sera fortement planté d'arbres. Une part importante de sa surface sera végétale, à l'image d'un parc arboré.

Ces espaces permettront d'assurer une continuité paysagère des coteaux boisés jusqu'à la lisière Nord, et proposeront des ambiances différenciées. Ainsi, le Parc du Moulon s'organise autour de boisements et de bâtiments existants (le site du CNEF) et constituera un lieu de loisirs et de détente assurant également une fonction de gestion hydraulique. Le Carré des Sciences sera une place à dominante minérale pouvant accueillir des événements emblématiques de la vie du campus. Il est traversé par la rue Joliot-Curie et la Diagonale, itinéraire piéton reliant le bâtiment existant de Supélec à la future gare de la ligne 18 du métro Grand Paris Express, à travers le bâtiment de l'Ecole Centrale conçu par l'agence OMA.

Pour concevoir le parc du Moulon et le carré des sciences, l'EPPS a choisi de lancer un dialogue compétitif auquel participeront trois équipes pluridisciplinaires. Cette procédure, à laquelle seront étroitement associés les partenaires de l'EPPS (collectivités locales, établissements d'enseignement supérieur et de recherche), permet aux candidats d'être force de proposition notamment sur la programmation et les usages en lien avec la conception de l'espace public.

Les différentes phases du dialogue permettront à l'EPPS et ses partenaires d'échanger avec les trois équipes et de valider au fur et à mesure les différentes hypothèses de travail (programmation et usages du parc, conservation des éléments existants...) depuis les premières intentions d'aménagement jusqu'au projet de niveau esquisse remis à l'issue du dialogue.

Un accord-cadre comprenant des missions de maîtrise d'œuvre d'espaces publics sera ensuite confié au lauréat du dialogue compétitif.

Date limite de réception des offres ou des demandes de participation : 16 janvier 2015
Choix des 3 candidats retenus : février 2015

Contacts presse :

EPPS / Shauna Grew
shauna.grew@oin-paris-saclay.fr
01 64 54 26 78

Agence Manifeste / Lorraine Froment
lorraine.froment@manifeste.fr
01 55 34 99 87

A propos de l'Etablissement public Paris-Saclay :

L'Etablissement public Paris-Saclay, créé en 2010 par la loi relative au Grand Paris, impulse et coordonne le développement du pôle scientifique et technologique du plateau de Saclay, ainsi que son rayonnement international. Il est aménageur de zones d'aménagement concerté dans le périmètre de l'Opération d'Intérêt National.

Le projet opérationnel est aujourd'hui mis en œuvre dans les deux quartiers de l'Ecole polytechnique et de Moulon :

- 167 200 m² de chantiers sont en cours ou en passe d'être lancés : EDF Lab, extension des laboratoires de l'Ecole polytechnique, Lieu de Vie, Institut des Sciences Moléculaires d'Orsay, Centre de nanosciences et de nanotechnologies, ENSAE ParisTech...

- 281 000 m² sont attribués : Institut Mines-Télécom, Ecole Centrale Paris – bâtiment A, Ecole Normale Supérieure de Cachan, radar de Palaiseau, pôle de recherche Neurosciences 330 logements étudiants, 2 restaurants et commerces, halle multisports mutualisée ...

- 159 500 m² sont en cours de consultation : Ecole Centrale – bâtiment B, Centre de Physique, Matière et Rayonnement de l'Université Paris-Sud, logements étudiants...

- 161 000 m² sont à l'étude : Pôle Pharmacie-Biologie-Chimie de l'université Paris-Sud, AgroParisTech / INRA, Incubateur-Pépinière-Hôtel d'entreprises, Learning Center...

Le projet comprend 548 000 m² de logements familiaux et étudiants pour lesquels des consultations ont été engagées en 2014.

www.epps.fr

Retrouvez @ParisSaclay sur Twitter

Facebook : Paris-Saclay